Jean Drouot

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1702 Sorti

Né à Dijon (Côte d'Or), le 1677

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Le Confrère Jean Drounot

M. M. 607, 4e catalogue, N. 577 =

Jean Drounot, de Dijon, entré à Paris en 1702. Sorti.

M. M. 612, N. 206 =

Le Confrère Jean Drounot, de Dijon, âgé de 25 ans
fils de Nicolas Drounot, payeur des gages du Parlement et de Bénigne Villemin
a fait ses humanités chez les Bénédictins de Pontlevoy, la philosophie à Dijon,
a été avocat au Parlement de Paris,
entré le 21 février, vêtu le 24 mars 1702,
paie 250 ll à l'Institution et chaque année de théologie et 300 ll pour 1 an de philosophie
si besoin est.

Sorti

MM 618 p 24 N 205 =

Le Confrère Jean Drounot, tonsuré

Né à Dijon. dioc Langres 25 ans Benigne Villemin
fils de Nicolas Drounot, payeur des gages du Parlement de Dijon et de
humanités aux Bénédictins de Pontlevoy, philos. à Dijon
avocat au Parlement de Paris
entré à Paris le 21 février reçu le 24 mars 1702
pension 250 ll à l'Inst et chaque année de théol.